

Le budget

liards de dollars depuis 1984 avec les politiques budgétaires du gouvernement conservateur.

J'ai indiqué que ces augmentations d'impôt ont pris la forme de surtaxes, de mesures de désindexation, de taux d'imposition et de la récupération des pensions de la sécurité de la vieillesse et des allocations familiales, que la Chambre étudie aussi actuellement. À propos, cette récupération fournira 2 milliards de dollars au gouvernement.

Et pendant que le gouvernement perçoit tous ces impôts, qu'advient-il du déficit? Le député qui m'a précédé a fait remarquer que le gouvernement se concentre uniquement sur le déficit. Mais en dépit de cette augmentation massive des impôts de 48 milliards de dollars depuis 1984, qu'est-il arrivé au déficit?

En 1984, la dette nationale était de 170 milliards de dollars. En mars 1990, ce mois-ci, elle s'élève à 350 milliards de dollars. La dette nationale a doublé depuis que le Parti conservateur forme le gouvernement.

M. Hopkins: Elle a plus que doublé.

M. Allmand: Mon collègue dit qu'elle a plus que doublé. Les Canadiens pourraient fort bien se demander ce qui est arrivé aux sommes énormes que le gouvernement a perçues en nouveaux impôts depuis 1984.

• (1640)

En plus des hausses fiscales résultant de sa politique budgétaire, le gouvernement a également sabré les services essentiels aux Canadiens. Il a mis une limite à la politique de financement des programmes établis qui nous permet de soutenir l'enseignement postsecondaire et d'aider les provinces à financer l'assurance-maladie et les services hospitaliers. En bloquant pour deux ans les budgets prévus dans le cadre du FPE, le gouvernement présente une facture de 7,4 milliards de dollars aux provinces. Autrement dit, ces dernières perdront 7,4 milliards de dollars qu'elles auraient reçus si le gouvernement n'avait pas bloqué le financement des programmes établis.

Qu'est-ce que cela signifie pour les provinces? Il ne s'agit pas de services anodins en l'occurrence, mais les services des hôpitaux, des médecins, des physiothérapeutes et des infirmières. J'ai posé une question à mon collègue nouvellement élu du Québec. Ceux d'entre nous qui vivons dans cette province connaissons la situation qui existe dans les hôpitaux. Nous savons que les urgences sont engorgées, que les ailes sont encombrées

de patients qui devraient être dans un lit. Nous voyons des files d'attente devant les cabinets des médecins. Nous savons que certains services ne sont pas assurés alors qu'ils devraient l'être. Nous avons eu une grève générale des infirmières l'an dernier. Les infirmières devraient être beaucoup mieux payées dans notre province qu'elles ne le sont, mais on manque d'argent. Jusqu'à quel point cette situation peut-elle se détériorer à la suite des compressions pratiquées dans les paiements de transfert aux provinces?

D'autres intervenants dans ce débat ont parlé de l'enseignement postsecondaire. S'il y a bien un domaine qui ne devrait pas faire l'objet de compressions, quelle que soit la situation économique, c'est bien l'enseignement. Si une famille connaît des difficultés financières, la dernière chose qu'elle fera, ce sera de retirer les enfants de l'école, de vendre la maison ou d'économiser sur les soins de santé. On peut réduire les produits de luxe, renoncer à des vacances et à des choses de ce genre, mais on ne fait pas d'économies sur l'instruction. Comme pays, nous ne devrions jamais réduire non plus le financement de l'enseignement parce celui-ci est l'infrastructure de base qui permettra la croissance économique de notre pays. C'est en ayant une population très instruite et hautement qualifiée que nous augmenterons la productivité et la capacité de production de notre pays.

Aussi, quand le gouvernement déclare qu'il veut réduire le déficit, il semble plutôt bizarre que les programmes susceptibles d'y parvenir sont ceux-là mêmes qui sont visés par le gouvernement. Il réduit le financement de l'enseignement et de la formation qui pourraient augmenter la productivité et assurer des recettes supplémentaires à notre pays, ce qui à son tour diminuerait le déficit.

Outre les diminutions apportées aux paiements de transfert aux provinces pour l'assurance-maladie, les soins de santé et l'enseignement, le gouvernement impose aussi un plafond aux paiements de transfert à l'Ontario, à l'Alberta et à la Colombie-Britannique, aux termes du Régime d'assistance publique du Canada. Cela va coûter à ces provinces 155 millions de dollars. Il s'agit ici des garderies, des services correctionnels et des prestations de bien-être social que touchent les mères ayant des enfants et qui ne peuvent pas travailler. Les réductions s'élèvent à 165 millions de dollars pour les logements sociaux alors que le Canada compte 200 000 sans-abri. On a réduit les programmes essentiels des autochtones et le financement des centres pour les fem-